

PROCÈS-VERBAL DE LA 297^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE RADISSON, LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2020, À 19 H

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M. David Breton, directeur général/greffier par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h01

2020-297-1

MOT DE BIENVENUE - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER, SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

R2020-12-118

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. Mot de bienvenue - Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux :
 - 2.1 Séance ordinaire du 4 novembre 2020
 - 2.2 Séance extraordinaire du 25 novembre 2020
3. Correspondance entrante.
4. Correspondance sortante.

5. SERVICE DE LA TRÉSORERIE

- 5.1 Augmentation salariale 2020 et progression d'échelle
- 5.2 Adoption du règlement 83
- 5.3 Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 30 novembre 2020 ;

6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

7. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- 7.1 Avis de motion d'un règlement et présentation d'un projet règlement 84 concernant la prévention des incendies

8. GREFFE

- 8.1 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil local
- 8.2 Modification de la résolution R2020-01-003 désignation de deux (2) représentants municipaux – Signataires à la Société de l'assurance automobile du Québec

9. AUTRES ORGANISMES

10. VARIA

- 10.1 GREIBJ
- 10.2 Déneigement

10.3 Budget ;

11. DÉPÔT DE RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – novembre 2020
- Graphique de l'eau potable – novembre 2020

12. RESPONSABLES DE DOSSIERS.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-297-2

ADOPTIONS DES PROCÈS-VERBAUX

2020-297-2.1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2020

R2020-12-119

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-297-2.2

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 novembre 2020

R2020-12-120

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-297-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2020-297-4

CORRESPONDANCE SORTANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance sortante.

2020-297-5

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2020-297-5.1

Augmentation salariale 2021 et progression d'échelle

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2020, l'augmentation salariale a été de 2 % ;

CONSIDÉRANT QUE la politique de rémunération de la MBJ prévoit une augmentation de l'échelle salariale annuelle de 2 % ;

R2020-12-121

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER une augmentation de 2 % des échelles salariales en vigueur du personnel non syndiqué et cadre de la Localité de Radisson à compter du 1er janvier 2021.

D'AUTORISER la progression dans l'échelle prévue à la politique de rémunération en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-297-5.2

Adoption du Règlement no 83 concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, localité de Radisson (localité), doit préparer et adopter son budget pour l'exercice financier 2021 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ; ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 485 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut imposer et prélever annuellement sur les biens-fonds imposables situés dans la localité une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la section III.4 du chapitre XVIII de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), la localité peut fixer pour l'exercice financier 2021 plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 34 de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, c. G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James peut imposer des taux différents de cette taxe en fonction des parties de territoire qu'il détermine ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 487 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut imposer une taxe spéciale pour le paiement des travaux municipaux de toute nature, y compris les travaux d'entretien ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la section III.1 du chapitre XVIII de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la localité peut prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification ;

CONSIDÉRANT QU'en raison du nombre total de sa population inférieure à cinquante mille personnes, la localité doit, en vertu des articles 72 et 77 de la *Loi sur la police* (RLRQ, c. P-13.1), requérir les services policiers de la Sûreté du Québec et en défrayer le coût auprès du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'il est imposé par le présent règlement, pour l'exercice 2021, une compensation à tous les usagers énumérés dans la liste établie en vertu de l'article 5 du règlement 109.3 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, selon les tarifs établis en fonction du volume des fosses septiques ;

CONSIDÉRANT QUE le 25 novembre 2020, *la conseillère Manon Provencher* a donné un avis de motion relatif à un projet de règlement concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2021.

- R2020-12-122** **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**
- D'ADOPTER** le règlement n° 83 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, localité de Radisson (localité) concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2021 ;
- DE RECOMMANDER** au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de procéder à l'adoption finale dudit règlement n° 83 de la Localité de Radisson.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2020-297-5.3** **Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 30 novembre 2020**
- R2020-12-123** **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**
- D'APPROUVER** la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 180 452,85 \$ au 30 novembre 2020.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2020-297-6** **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 2020-297-7** **SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**
- 2020-297-7.1** **Avis de motion et présentation du projet de règlement #84 concernant la prévention des incendies**
- CONSIDÉRANT QU'**aucun règlement incendie encadre les visites de prévention ;
- CONSIDÉRANT QUE** sans règlement les entreprises et citoyens n'ont aucune obligation de nous laisser pénétrer pour inspecter leurs installations ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'adoption d'un règlement incendie nous procure un service de cohabitation avec la RBQ ce qui protège la Localité contre un risque d'erreur ou d'omission de la part du préventionniste ;
- CONSIDÉRANT QUE** le schéma de couverture de risque chapitre 4, 5 et 6 n'est pas respecté en prévention des incendies
- AM-2002** **AVIS DE MOTION N° 2002 :**
- Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, il est donné à la présente assemblée par la conseillère Suzanne Pelletier un avis de motion indiquant qu'il sera déposé à une séance subséquente, pour adoption, un règlement concernant l'implantation d'un règlement de prévention des incendies.
- 2020-297-8** **GREFFE**
- 2020-297-8.1** **Adoption du calendrier déterminant les dates et les heures des séances ordinaires du Conseil local pour l'année 2021**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 31 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure de chacune,

R2020-12-124

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier déterminant les jours et heures des séances ordinaires du conseil local de Radisson pour l'année 2021 ;

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL LOCAL DE RADISSON « 2021 »

L'heure des séances est 19h00

- a) Mercredi 13 janvier
- b) Mercredi 3 février
- c) Mercredi 3 mars
- d) Mercredi 7 avril
- e) Mercredi 5 mai
- f) Mercredi 2 juin
- g) Mercredi 7 juillet
- h) Mercredi 4 août
- i) Mercredi 1 septembre
- j) Mercredi 6 octobre
- k) Mercredi 3 novembre
- l) Mercredi 1 décembre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-297-8.2

Modification de la résolution R2020-01-003 désignation de deux (2) représentants municipaux – Signataires à la Société de l'assurance automobile du Québec

CONSIDÉRANT QUE la signature de documents relatifs à une transaction d'immatriculation ne constitue qu'une procédure administrative ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner M. D. Breton St-Jean, directeur général et greffier par intérim ainsi que Mme Annie Juteau, assistante Trésorière-intérim/officière municipale adjointe, à titre de responsables de ces transactions auprès de la SAAQ

R2020-12-125

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER M. D. Breton St-Jean, directeur général et greffier par intérim ainsi que Mme Annie Juteau, assistante Trésorière-intérim/officière municipale adjointe comme représentants de la Localité de Radisson pour les transactions gérées par la Localité de Radisson devant être effectuée auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, dans la mesure où ces transactions ne constituent qu'une procédure administrative

D'AUTORISER M. D. Breton St-Jean, directeur général et greffier par intérim ainsi que Mme Annie Juteau, assistante Trésorière-intérim/officière municipale adjointe à signer pour et au nom de la Localité de Radisson, tout document relatif à quelque transaction concernant la Localité auprès de la SAAQ

2020-297-9

AUTRES ORGANISMES

2020-297-10

VARIA

2020-297-10.1

Points d'importance pour Radisson au GREIBJ

- La lettre d'appui de la FCM a passé au GREIBJ ;
- Autorisation de décaissement pour le partage des redevances des revenus relativement aux ressources naturelles 2020-2024 ;
- Décaissement de l'aide financière obtenue relativement à la pandémie ;
- Approbation du rapport d'audit du programme de la TECQ ;
- Programme d'aide à la voirie locale : un montant de 262 000 \$ a été accordé par le MTQ au GREIBJ pour lequel la répartition est à déterminer ;
- Un nouveau CCU a été créé. Le nouveau représentant de LR est Marie-Pier Meilleur ;
- Philippe Gravel : son contrat fut renouvelé comme coordonnateur de l'urbanisme au GREIBJ ;
- Deux ententes sont en cheminement avec HQ dans les dossiers de l'eau potable et du service incendie ;
- Une entente en cheminement avec le CEN au sujet des résidences sur la rue Couture ;
- Ces 3 ententes devront être signées par le GREIBJ ;
- Demande a été faite au GREIBJ pour retarder de 3 mois la transition du transfert des ressources humaines à la localité ;
- Demande du permis du LEET qui sera fait par le gouvernement régional
- Équité fiscale pour le TNO l'entente se termine le 31 décembre 2020.

2020-297-10.2

Déneigement

- Rappel de l'obligation de la localité de procéder au déneigement de tous les bâtiments, borne-fontaine et autres appartenant à la localité.

2020-297-10.3

Budget

- En raison de problèmes administratifs, la séance du budget est reportée au mardi 8 décembre ;

2020-297-11

DÉPÔT DE RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – novembre 2020
- Graphique de l'eau potable – novembre 2020

2020-297-12

RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le président M. Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :

- 5 novembre 2020 conférence téléphonique CRSSSBJ Covid-19 ;
- 5 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR par ZOOM avec Raymond Chabot Grant Thorton ;
- 10 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR ;
- 11 novembre 2020 conférence téléphonique CRSSSBJ Covid-19 ;
- 12 novembre 2020 séance ordinaire de L'ARBJ par ZOOM-conférence ;
- 12 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR ;
- 16 novembre 2020 rencontre de travail H.Q., LR, avec les membres du CLR par ZOOM-conférence ;
- 17 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR ;

- 19 novembre 2020 séance ordinaire du GREIBJ par ZOOM-conférence ;
- 19 novembre 2020 conférence téléphonique CRSSSBJ Covid-19 ;
- 19 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR ;
- 24 novembre 2020 séance de travail MAMH-LR avec les membres du CLR par ZOOM-conférence ;
- 25 novembre 2020 séance extraordinaire du CLR ;
- 30 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR par ZOOM-conférence ;
- 1 décembre 2020 séance de travail des membres du CLR ;
- 2 décembre 2020 séance de travail MAMH par ZOOM-conférence ;
- 2 décembre 2020 séance ordinaire CLR

La conseillère Mme Suzanne Pelletier a participé aux rencontres suivantes :

- 5 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR par ZOOM avec Raymond Chabot Grant Thornton ;
- 8 novembre 2020 rencontre M. Breton, Mme Pelletier et M. Bellerose ;
- 10 novembre 2020 1ère rencontre budget et FQM ;
- 11 novembre 2020 rencontre avec membres du conseil et DG ;
- 11 novembre 2020 rencontre fête de Noël ;
- 12 novembre 2020 2^e rencontre budget ;
- 16 novembre 2020 rencontre avec H.Q ;
- 17 novembre 2020 3^e rencontre budget ;
- 19 novembre 2020 4^e rencontre budget ;
- 24 novembre 2020 rencontre MAMH et plénier ;
- 25 novembre 2020 séance extraordinaire ;
- 26 novembre 2020 5^e rencontre budget ;
- 30 novembre 2020 rencontre avec GREIBJ et PTI ;
- 1 décembre 2020 rencontre des dossiers pompiers ;
- 1 décembre 2020 plénier et PTI ;
- 2 décembre 2020 rencontre fête de Noël
- 2 décembre 2020 séance publique.

Le conseiller M. Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :

- 5 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR par ZOOM avec Raymond Chabot Grant Thornton ;
- 8 novembre 2020 rencontre M. Breton, Mme Pelletier et M. Bellerose ;
- 10 novembre 2020 1ère rencontre budget et FQM ;
- 11 novembre 2020 rencontre avec membres du conseil et DG ;
- 11 novembre 2020 rencontre fête de Noël ;
- 11 novembre 2020 rencontre AGA Astral ;
- 12 novembre 2020 2^e rencontre budget ;
- 16 novembre 2020 rencontre avec H.Q ;
- 17 novembre 2020 3^e rencontre budget ;
- 19 novembre 2020 4^e rencontre budget ;
- 24 novembre 2020 rencontre MAMH et plénier ;
- 25 novembre 2020 séance extraordinaire ;
- 26 novembre 2020 5^e rencontre budget ;
- 30 novembre 2020 rencontre avec GREIBJ et PTI ;
- 1 décembre 2020 rencontre dossier des pompiers ;
- 1 décembre 2020 plénier et PTI ;
- 2 décembre 2020 rencontre-conseil établissement scolaire Jacques Rousseau et séance publique.

La conseillère Mme Manon Provencher a participé aux rencontres suivantes :

- 5 novembre 2020 séance de travail des membres du CLR par ZOOM avec Raymond Chabot Grant Thornton ;
- 8 novembre 2020 rencontre M. Breton et M. Bellerose ;
- 10 novembre 2020 1ère rencontre budget et FQM ;
- 11 novembre 2020 rencontre avec membres du conseil et DG ;
- 12 novembre 2020 2^e rencontre budget ;
- 16 novembre 2020 rencontre avec H.Q. ;
- 17 novembre 2020 3^e rencontre budget ;
- 24 novembre 2020 rencontre MAMH et plénier ;
- 25 novembre 2020 séance extraordinaire ;
- 30 novembre 2020 rencontre avec GREIBJ et PTI ;
- 1 décembre 2020 rencontre dossier des pompiers ;
- 1 décembre 2020 plénier et PTI ;
- 2 décembre 2020 séance publique.

2020-297-13

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. M. Robert Dallaire demande avec la problématique de déneigement si le DG a l'autorisation de procéder à l'embauche d'une personne rapidement.

R. Le président mentionne que le go a été donné au DG.

Q. M. Robert Dallaire demande si on pourrait mieux entreposer le système de son de la localité pour s'assurer leur efficacité.

R. Le comité répond qu'ils vont trouver un meilleur endroit d'entreposage en chaleur et faire vérifier l'équipement qui serait encore utile.

Q. Mme Diane Charrette demande ou en est la demande de financement de 10 000 \$ fait par les jardins du 53^e taïga ?

R. M. Breton mentionne que le montant est déjà au budget de 2020 et 2021, mais aucune recommandation ne fut déposée au conseil à ce sujet.

Q. M. Robert Dallaire demande comment avoir accès au règlement incendie en projet.

R.M. Le président répond qu'il est accessible à l'hôtel de ville.

Q. M. Robert Dallaire demande au sujet des taux de taxations est-ce que toutes les interventions à l'aéroport du service incendie. Est-ce que tout les frais sont pris en charge par la municipalité?

R. Le Président mentionne que la LR travaille sur une entente avec ses partenaires.

Q. Mme Diane Charrette demande si les documents du projet de règlement incendie pourraient être sur le site web pour une économie de papier ?

R. Le président mentionne que nous travaillons à ce que tout document se retrouve sur le site web de la localité.

Q. M. Robert Dallaire demande où en est le projet d'achat d'équipement de motoneige, damage, multi piste, ski de fond et autres ?

R. Le Président mentionne que le budget n'est pas encore adopté officiellement et que le dossier chemine très bien.

Q. Mme Nancy Pelletier demande si le règlement municipal du déneigement est fait pour tous les citoyens et doit être respectée par ceux-ci et est-ce que l'on doit s'attendre que tous les citoyens déneigent leur cour et conserve la neige sur leur terrain ?

R. Le Président mentionne que oui.

2020-297-14

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2020-12-126

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER
SÉBASTIEN LEBRUN**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20H03.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

D.Breton St-Jean
Directeur général/greffier - intérim
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James